NOTE DE SYNTHESE

Parc des Guillaumes - Frêne

Communauté d'Agglomération Est Ensemble



Août 2026

Cadre de l'étude

Dans le cadre de l'extension du parc des Guillaumes à Noisy-le-Sec, l'Agglomération d'Est-Ensemble a mandaté l'Agence de l'Arbre pour réaliser le diagnostic phytosanitaire d'un frêne présent dans la nouvelle emprise afin de juger de sa pérennité dans le cadre de travaux.

Cette étude a été réalisée en août 2026.

1. Méthodologie

L'expertise est réalisée par analyse visuelle. Chaque partie est observée visuellement (ou avec des jumelles) afin de déterminer la présence de défauts ou de symptômes exprimant un défaut interne.

En l'absence de défauts ou de symptômes, l'arbre est considéré comme sain. Dans les autres cas, l'impact des altérations présentes sur la tenue mécanique du sujet est estimé afin de définir si l'arbre présente un risque potentiel par rapport aux altérations observées.

Lors de ce diagnostic, différents éléments sont relevés :

- Les données botaniques (genre, espèce et variété).
- Les données dendrométriques (hauteur de l'arbre, la circonférence du tronc à 1,20 m).
- Le stade de développement.
- L'état physiologique.
- La forme de l'arbre par rapport à la structure de plantation.
- Le contexte d'usage.
- L'état mécanique.
- Le pathogène principal (nom latin et nom vernaculaire).
- La description des observations. En présence de défauts ou dégradations, ces derniers sont identifiés et localisés.
- Le degré de dangerosité.
- L'espérance de maintien.
- La nature de l'intervention (élagage, étayage, abattage, chandelle, etc.). Lorsque des interventions sont nécessaires, soit pour la sécurité du public soit pour la gestion du sujet, elles sont décrites au niveau des propositions d'intervention. Une description de l'intervention ainsi qu'un délai lui sont associés.
- Les haubans. En présence de haubans, ces derniers sont signalés par la valeur « oui ».
- La biodiversité. Le facteur principal permettant d'augmenter la valeur écologique de l'arbre est identifié).

2. Situation

Le frêne commun étudié se situe sur l'extension du parc des Guillaumes, entre la rue du Trou Morin et l'avenue Gabriel Péri, dans la commune de Noisy-le-Sec. Il est implanté proche de la voirie, au sud du site.



Situation de l'arbre sur le parc des Guillaumes (source : carttes.gouv.fr)

3. Observations

Le frêne étudié se caractérise par :

- un collet enterré après un apport de remblais,
- un étranglement responsable de mortalités de tissus,
- d'anciennes plaies de tailles importantes ayant évolué en cavités,
- plusieurs écorces incluses en formation,
- un affaiblissement physiologique important, potentiellement du à de la chalarose du frêne.

Conclusion

Au regard des observations réalisées, le frêne présente plusieurs altérations affectant durablement sa pérennité et sa tenue mécanique.

Dans le contexte de l'aménagement du parc et de la fréquentation future du site, il est préconisé l'abattage de l'arbre.

Agence de l'Arbre, Patrick BUJON

Fiche de diagnostic individuel

Date observation : 18/08/2026
Site : Parc des Guillaumes (Noisy-le-Sec)
N°: 1
Cordonnées X (L93) : 660822.41
Coordonnés Y (L93) : 6864539.44
Espèce : Fraxinus excelsior (Frêne commun)
Stade de développement : adulte
Hauteur de l'arbre : 12 m
Circonférence du tronc : 95 cm
Diamètre du houppier : 5 à 10m
Forme : semi-libre
Contexte : espace piéton



Observations :

Un remblai important a été apporté autour de l'arbre, ce qui a enfoui sa base d'au moins 0,5m. Cela induit un tassement et une asphyxie racinaire. On constate également la présence de réseaux souterrain à 2m à l'est, avec de probables dommages racinaires.

Un étranglement majeur est observé sur le tronc, à 0,1m au-dessus du sol. Un fil métallique sectionne l'écorce et le cambium. On observe également plusieurs plaies longitudinales entre 0,5m et 1m de hauteur. Il peut s'agir d'une mortalité un cambium suite consécutive à l'étranglement.

L'arbre était anciennement installé dans une haie. D'anciennes réductions ont été faites à 1,4 et 1,6m de hauteur, probablement lors d'anciennes tailles de cette haie. Des cavités ouvertes se sont formées par rapport aux anciennes tailles.

Des écorces incluses en formation sont observées à la base des réitérations à l'est à 1,6m de hauteur et sur l'axe sud à 5m de hauteur.

Enfin, l'affaiblissement de l'arbre se caractérise par la présence de bois mort, des mortalités de rameaux et un début de dépérissement de l'axe ouest. Cet affaiblissement peut être consécutif de l'étrangement ou d'une attaque de la Chalarose du frêne. C'est un champignon pathogène responsable d'un dépérissement rapide de l'arbre. L'arbre, affaibli, a également subi des attaques d'insectes, dont l'agent xylophage n'a pas été identifié.

Pathologie : chalarose	***Biodiversité :*** cavité en hauteur



Photo 1 : collet enterré



Photo 2 : étranglement



Photo 3 : cime affaiblie

Etat physiologique : faible	***Etat mécanique :*** altéré

Type de préconisation : abattage	***Délai de préconisation :*** 6 mois
L'arbre, affaibli, présente de nombreuses altérations évolutives (étranglements, écorces incluses). Il est donc préconisé de ne pas conserver cet individu et de le renouveler dans le cadre de l'aménagement du parc des Guillaumes..	

Date du prochain contrôle : -

Agence de l'Arbre, Patrick BUJON